

Initiatives ministérielles

secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou son secrétaire parlementaire seront à la Chambre pendant ce débat.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Encore une fois, je rappelle aux députés des deux côtés de la Chambre que le Règlement stipule qu'on ne doit pas faire allusion à la présence ou à l'absence d'un député de la Chambre.

M. Robinson: Monsieur le Président, on verra bientôt si les Conservateurs participeront, oui ou non, à ce débat si important, non seulement pour la communauté haïtienne au Canada, mais pour tous les Canadiens et Canadiennes qui sont fort préoccupés par la situation tragique en Haïti.

[Traduction]

Il y aura deux ans la semaine prochaine, le 16 décembre, que Jean-Bertrand Aristide a été élu démocratiquement président d'Haïti avec 67 p. 100 des suffrages.

Cette victoire historique a suscité beaucoup d'espoir et d'optimisme dans ce pays désespérément pauvre—le plus pauvre en fait des Antilles et de l'Amérique latine. Les Haïtiens se sont mis à espérer que cesseraient enfin les violations des droits de la personne, ce tragique héritage des Duvalier, père et fils. Ils se sont mis à croire en l'avènement d'une ère nouvelle marquée par la justice économique.

Deux ans plus tard, Haïti est encore sous le joug de la peur, de la pauvreté, du déni brutal des droits humains fondamentaux et du meurtre. Le pays est en fait gouverné par les tontons macoutes et leurs alliés dans l'armée, ces brutes qui imposent leur volonté par la force.

J'estime qu'il est important de poser la question: Mais où est donc l'OEA? Où est la CEE en ces heures difficiles, au moment où se commettent pareilles violations brutales des droits de la personne en Haïti?

[Français]

Évidemment, les Nations Unies ont adopté plusieurs résolutions. L'OEA a aussi adopté des résolutions visant à réinstaurer M. Aristide, le président démocratiquement élu.

Depuis le mois de février, juste quatre ou cinq mois après le coup d'État violent, les États-Unis ont abandonné toute forme de sanction efficace en Haïti. C'était le 4 février dernier que les États-Unis ont dit qu'ils allaient assouplir les sanctions économiques américaines. Pourquoi? C'est très clair; c'est qu'il y avait tellement de réfugiés haïtiens désespérés qui ont essayé d'échapper à la violence, à la mort en Haïti, mais les États-Unis les ont refusés. Ils ont enfreint la Loi internationale; ils ont enfreint toutes les lois humanitaires en ce qui concerne les réfugiés.

En même temps, ce qu'ils avaient dit pour justifier cette politique inhumaine, c'était que la situation était meilleure en Haïti.

[Traduction]

Au début du mois de février, l'an dernier, nous avons vu les États-Unis lever l'embargo contre Haïti. En novembre, quelques mois après le sauvage coup d'État en Haïti, nous avons entendu les braves mots de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a déclaré à la Chambre le 4 novembre 1991 ce qui suit: «L'objectif du Canada est simple, et l'attitude que nous avons adoptée doit être pour chacun un témoignage de notre détermination. En prenant les mesures que je viens d'annoncer, nous allons aussi loin que tout autre pays du continent en réagissant à la demande de l'OEA de faire savoir au régime de Port-au-Prince, dans les termes les plus forts, que nous ne tolérerons pas que l'on foule au pied la volonté du peuple haïtien. Nous sommes déterminés, avec l'aide de nos partenaires de l'OEA, à restaurer la démocratie en Haïti.»

• (1700)

Un an s'est écoulé depuis, et les assassinats continuent, la violence continue et la pauvreté est encore plus difficile à supporter pour le peuple haïtien.

Au mois de février dernier, les États-Unis ont renoncé à s'engager sérieusement à décréter un embargo. Même le secrétaire général de l'OEA, Jose Baena Soares, s'est inquiété à l'époque de la décision qui avait été prise et a déclaré: «À mon avis, pour changer la recommandation multilatérale, nous devrions vraiment faire des progrès dans la mise en application des résolutions, en imposant